

« MAIN BASSE SUR UNE ÎLE ? »

Si le plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (PADDUC) est voté par l'assemblée de Corse, il ne sera plus possible de revenir en arrière

Exemples de ce qui est prévu

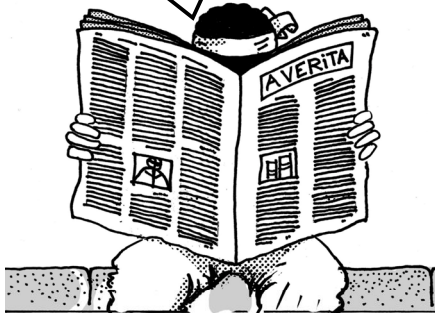
Sur des Espaces Remarquables littoraux (E.R.)

jusqu'à aujourd'hui inconstructibles :

- Aleria (Mare e Stagnu) : 322 logements et hôtel de tourisme
Prunelli di Fium'Orbu (Calzarellu) : 400 appartements, 2 hôtels
Borgu (Marana-Pinetu) dans la pinède classée : Commerces, logements, gendarmerie, école, amphithéâtre, théâtre de verdure, mairie, poste
Poghju Mezana : 140 logements dans un E.R.
Grossetu Prugna , Purlichju, Pianottoli : Espaces Remarquables disparus
Ulmetu : Sur terres agricoles et E.R. ou coupures vertes, Golf / villas / hôtel, résidences secondaires
Coti Chjavari : Espaces remarquables disparus pour rendre possibles des permis
Siscu, Lucciana, Calvi : des E.R. deviennent constructibles
Lumiù : de vastes espaces littoraux agricoles urbanisables
Olmèta di Tuda : complexe de grande envergure avec golf, projets de « villages » (village tropicalisé, village des golfeurs, village équestre et... « village corse » !)

*E padule (les marais)
seront "protégés" de
la construction*

OUF ! Simu salvi !



Sans compter les projets plus connus...

- Bunifaziu : Sperone, Piantarella, Balistra (nouveau golf et 5 zones constructibles), « Les Marinas » de Santa Manza, La Tonnara, etc.
Porti Vechju : 2 nouveaux projets de golfs + complexes touristiques sur des terrains agricoles

etc., etc.

et *pagheremu noi* :

viabilité des lieux, eau, assainissement, stations d'épuration (s'il y en a !), accès, etc., pour ces aménagements essentiellement touristiques.

De plus, la Région prévoit : 3,5 millions de passagers par Bastia et l'Autoroute Bastia-Bunifaziu. etc.

Restera-t-il des financements pour la Santé, la Formation... ?

C'est un vrai choix de société qui nous engage pour de nombreuses années.

Les élus qui auront voté pour l'application du projet actuel du « PADDUC » à l'Assemblée de Corse seront responsables, demain, des mèches lentes qu'ils auront allumées aujourd'hui.

Pour plus d'infos : voir le site de « U Levante » (levante.fr : dossiers Loi Littoral/PADDUC)